

2 Stages en gestion du tourisme



3 Recherches



5 Sociologie: le congrès des congrès!

9 Un premier cycle tout neuf en géographie

La Faculté des sciences est créée

Le Conseil d'administration vient d'approuver la création d'une Faculté des sciences, la mise en place de son conseil académique ainsi que la désignation de Tho Hau Nguyen à titre de doyen intérimaire, et ce, pour une période de quatre mois.

Les objectifs

La création de la Faculté des sciences* correspond, aux dires du professeur Nguyen et de Mmes Hélène Beaumier et Francine St-Hilaire, respectivement employée de soutien et chargée de cours, à trois objectifs majeurs:

- voir au rapprochement des modules, départements et centres de recherche;
- accroître la responsabilité des départements envers les programmes de premier cycle;
- mieux arrimer les trois cycles d'études afin de favoriser le cheminement des étudiants, de permettre

J. A. Martin



De gauche à droite, Mme Hélène Beaumier, technicienne de laboratoire, M. Tho Hau Nguyen, doyen intérimaire de la Faculté des sciences ainsi que Francine St-Hilaire, chargée de cours au département de mathématiques.

une plus grande interaction entre ces derniers et inciter les meilleurs candidats des deux premiers cycles à poursuivre leurs études au niveau supérieur.

En fait, précisent-ils, la Faculté sera un outil qui permettra de construire et d'assurer un sens d'appartenance favorisant autant la formation que l'encadrement. À leur avis, tant la famille que l'institution, avaient quelque peu perdu de vue ce sens fondamental de l'appartenance. Enfin, de rappeler le vice-doyen intérimaire, le terme Faculté a été choisi afin non seulement de respecter l'usage universitaire largement répandu dans de nombreux pays, mais encore, de marquer ainsi la «volonté de développement et d'ouverture sur tous les milieux scientifiques».

voir Faculté en page 10

Lettres et communications

Un secteur ouvert sur l'extérieur

Le nouveau Secteur des lettres et des communications, dont la création vient d'être approuvée par le Conseil d'administration, sera composé des départements d'études littéraires et de communications, de l'École de langues et des 24 programmes des trois cycles qui leur sont rattachés, y compris ceux du module d'animation et de recherche culturelle*. Quant au département de linguistique, il a décidé de se joindre à la future Faculté des sciences humaines. Le CA a également accepté la composition du Conseil académique** du Secteur et nommé Mme Marquita Riel au poste de doyenne intérimaire pour une période de quatre mois.

Les changements à venir

Selon Marquita Riel, «tous les corps d'emploi (professeurs, chargés de cours, employés de soutien) ainsi que les étudiants auront leur mot à dire sur l'orientation du Secteur. Pour nous, c'est un plus extraordinaire».

Parmi les principaux changements à venir, Mme Riel mentionne

J. A. Martin



Mme Marquita Riel, doyenne intérimaire du nouveau Secteur des lettres et des communications.

le rapprochement entre les départements d'études littéraires et de communications à travers, notamment, le partage de certains cours de baccalauréat et de certificat. On prévoit aussi l'établissement d'un programme court d'entrée dans le Secteur (méthodologie du travail intellectuel,

introduction aux différentes orientations, etc.) destiné aux nouveaux étudiants.

La doyenne insiste sur la nécessité de maintenir et d'élargir les

voir Secteur en page 10

Forum d'échanges sur les grands enjeux à l'UQAM

Un nouveau Forum d'échanges, présidé par la rectrice, Mme Paule Leduc, favorisera des échanges directs et informels, entre les divers groupes de la communauté universitaire et la direction, sur certaines questions d'importance pour l'avenir de l'Université. Ce Forum, qui réunit des représentants de divers groupes d'emploi, des associations étudiantes, ainsi que des professeurs et des membres de la direction, vise également à contribuer au maintien d'un esprit de solidarité autour des grands chantiers de l'Université, dans le respect des différences.

Sa création s'inscrit en quelque sorte dans la foulée des travaux du Comité intersectoriel consultatif (CIC), lesquels prenaient fin en mai 1997. Le CIC s'était notamment penché sur la situation financière de

l'UQAM et la recherche d'économies. Les participants au Comité avaient alors exprimé le souhait que soit exploré un nouveau mode de fonctionnement de façon à conserver une structure d'échange entre les différents groupes de l'UQAM.

Le nouveau Forum sera donc un lieu de discussion libre dont les sujets seront convenus en vue de faire le point sur de grands enjeux institutionnels. Jusqu'à présent, une première rencontre s'est tenue pour débattre du document de consultation du ministère de l'Éducation concernant l'avenir de l'université québécoise. D'autres rencontres pourraient permettre d'échanger sur des thèmes tels que l'évolution du dossier de la sectorisation ou encore les grandes stratégies de recrutement.

Réactions de la rectrice et de représentants syndicaux face au rapport Marois

pages 6 et 7

Stages rémunérés en gestion du tourisme et de l'hôtellerie

J. A. Martin



Dans l'ordre habituel, Mme Lynn Drapeau, vice-rectrice à la formation et à la recherche, Mme Adèle Girard, directrice du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT), M. Louis Jolin, directeur du module de gestion de l'hôtellerie et du tourisme, Mme Louise Letocha, doyenne des études de premier cycle et M. Patrick C. Robert, directeur de l'École des sciences de la gestion.

Le module de gestion du tourisme et de l'hôtellerie de l'École des sciences de la gestion* lançait tout récemment, lors d'une conférence de presse, sa nouvelle formule de stages rémunérés en entreprise, inspirée du modèle coopératif**. En effet, le module a noué des alliances avec une vingtaine de partenaires publics et privés dans les domaines de l'hôtel-

lerie, du transport, des attractions touristiques, de la restauration et des événements et congrès.

Le ministre québécois délégué au tourisme, M. David Cliche, a également profité de l'occasion pour annoncer l'octroi d'une aide financière de 20 000 \$ au module afin de permettre à des étudiants qui le souhaitent de réaliser un stage au

sein de l'industrie touristique québécoise au cours de l'année scolaire 1998-1999. Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Communications s'associe à l'École des sciences de la gestion pour permettre à quatre organismes du secteur culturel d'amorcer une démarche structurée de développement de leur produit culturel dans une perspective touristique. Grâce à cette expérience

pilote, ils pourront accueillir un stagiaire formé en gestion touristique. Les quatre organismes retenus sont Terres en Vues, société pour la diffusion de la culture autochtone, le Conseil des métiers d'art du Québec, Vues d'Afrique et Tourisme Plateau Mont-Royal. Pour leur permettre d'embaucher un stagiaire, ils recevront chacun une subvention non récurrente de 5 250 \$.

Les ententes entre l'UQAM et ses partenaires visent un double objectif: assurer une meilleure formation aux étudiants universitaires en tourisme et en hôtellerie, et accroître leur employabilité à la fin de leurs études. Une interaction se développera donc sur deux plans, a alors expliqué M. Louis Jolin, directeur du module: «d'une part, l'industrie reconnaît la qualité de la formation en tourisme et en hôtellerie offerte à l'UQAM et, d'autre part, l'Université reconnaît l'importance de la formation donnée par le milieu, au sein même de l'entreprise». Pour la conclusion de ces ententes, le module a pu compter, notamment, sur la collaboration de la Chaire de tourisme de l'UQAM et du Cercle de tourisme du Québec.

Cette journée de lancement a été organisée conjointement par l'UQAM et par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), en collaboration avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et l'Association étudiante du tourisme et de l'hôtellerie (AEGTH). Celle-ci d'ailleurs, dans le cadre de son *Cocktail des Ambassadeurs 1998* qui clôturait la journée, a honoré deux personnalités pour leur rôle de premier plan dans la reconnaissance de la formation universitaire en tourisme. Il s'agit de Mme Louise Nadeau, directrice de Le Québec maritime, et de M. Philippe Borel, directeur général de l'hôtel Le Château Frontenac et des Hôtels Canadien Pacifique (Est du Québec).

* Rappelons que l'UQAM, en 1991, était reconnue comme Centre d'excellence de formation et d'éducation en tourisme par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

** L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a collaboré étroitement à la mise en place de cette nouvelle formule de stage.

Chaire Téléglobe•Raoul-Dandurand

Nouveaux stages Bourse d'excellence à une étudiante

Dès septembre 1998, la Chaire Téléglobe•Raoul-Dandurand sera en mesure d'accueillir des étudiants de premier cycle dans le cadre de stages crédités.

Ces derniers s'adressent principalement aux étudiants du baccalauréat en science politique (concentration en relations internationales) et sont d'une durée de 135 heures - pour un total de trois crédits. Les stages peuvent s'effectuer selon deux formules:

- soit que l'étudiant organise une table ronde (conférence-midi de deux heures) en s'occupant du choix du sujet, de la sélection des invités ainsi que des activités d'organisation et de relations publiques;

- soit que l'étudiant participe de manière importante, selon des modalités qui restent à définir, à la mise en oeuvre d'un colloque de calibre international.

Il va de soi que les étudiants, intéressés par ce programme de stages, doivent proposer des projets qui tiennent compte des grands champs de recherche de la Chaire. Pour obtenir de l'information sur les possibilités de stages, on peut téléphoner à Christine Scott, directrice de projet, au 987-6781.



De gauche à droite: M. Gil Desautels, vice-président et directeur général de la Fondation de l'UQAM, Mme Hélène Viau, lauréate de la Bourse de stage offerte par la Banque Laurentienne, et M. Richard Guay, vice-président exécutif, Services financiers aux entreprises de la Banque Laurentienne du Canada.

Mme Hélène Viau, étudiante à la maîtrise en science politique, a obtenu la *Bourse de la Banque Laurentienne*, au montant de 9 000 \$, pour la réalisation d'un stage à la Chaire Téléglobe•Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. Cette bourse d'excellence permet à Mme Viau de se

consacrer à une recherche portant sur l'élargissement de l'OTAN et ses conséquences pour la sécurité des pays d'Europe centrale et orientale, soit l'un des principaux axes de recherche fixés par la Chaire en 1997-1998.

Erratum

Dans sa dernière livraison, le Journal faisait état, dans un article portant sur le dépistage du cancer du sein, des travaux de Louise Bouchard. Madame Bouchard,

membre associé au CIRST, est bel et bien chercheur-boursière du Conseil québécois de la recherche sociale et non médicale comme on a pu le lire.

L'UQAM

DERNIÈRE ÉDITION SESSION D'HIVER 1998

Ce numéro de L'UQAM est le dernier de la présente session et notre prochaine publication sera livrée le lundi 4 mai prochain.

Aussi tous ceux et celles qui ont de l'information à transmettre dans cette prochaine édition d'été sont priés de communiquer avec le Journal avant le 23 avril.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos lecteurs et lectrices, particulièrement les étudiants qui nous quittent pour la saison estivale.



Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne

Tél.: 987-6177

Télécopieur: 987-0306

Local J-M330

Adresse électronique:

JOURNAL.UQAM@UQAM.CA

Version W3: <http://www.medias.uqam.ca/si967/JOURNAL/Journal.html>

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde: 987-4043
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Imprimerie: Payette et Simm

Mise en page: Centre de graphisme/SIRP

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Les coops de la troisième vague: une réponse à la crise?



Marie Bouchard, professeure au département des sciences administratives

Face au modèle de développement néo-libéral, les coopératives sont-elles en mesure d'articuler un modèle alternatif et quelles avenues proposent-elles? Après dix à quinze années d'existence, peuvent-elles encore innover? Ces questions sont au coeur des travaux de recherche que dirige Marie Bouchard*, professeure au département des sciences administratives et membre du Centre de recherches sur les innovations sociales dans les entreprises, les syndicats et l'économie sociale (CRISES). Pour mener à bien son projet** intitulé *Les coopératives de la troisième vague: une réponse à la crise? L'innovation sociale dans les secteurs coopératifs*, Mme Bouchard dispose de subventions de l'ordre de 125 000 \$ émanant de diverses sources: CRSH, FCAR, PAFARC-UQAM et Chaire Guy-Bernier. On notera que cette étude, d'une durée prévue de deux ans, s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche

plus vaste du CRISES, sous la direction de Benoît Lévesque, professeur au département de sociologie.

Les axes de la recherche

L'objectif de la recherche est double, explique Marie Bouchard. D'une part, il s'agit d'étudier les réponses à la crise fournies par les coopératives de la troisième vague, entre autres les transformations des relations aux usagers, des rapports de consommation, des relations de travail, des modes de financement, des modalités de régie et des relations au territoire. Qu'advient-il notamment des secteurs de l'économie sociale qui ont su franchir le cap de l'institutionnalisation sans pour autant adopter le modèle des secteurs plus anciens - tels le Mouvement Desjardins et l'agro-alimentaire? D'autre part, les perspectives qu'ont sur l'action coopérative deux acteurs importants de l'économie sociale - le Conseil de la coopération du Québec et la CSN - sont également scrutés.

D'éventuelles transformations de leurs discours et de leurs pratiques peuvent-elles témoigner d'une transition vers un nouveau modèle de développement? Ou encore, de leur participation au renouvellement des réponses à la crise de l'emploi et de l'État-providence?***

Des résultats préliminaires

La recherche ayant démarré l'été dernier, des constats préliminaires - par ailleurs révélateurs - sont disponibles. Il s'agissait de voir, note la professeure Bouchard, si après une décennie d'existence, les secteurs coopératifs identifiés étaient encore capables d'innovation sociale. Dans les cas étudiés, la réponse est oui. Au terme de la démarche, les résultats feront l'objet de publications. Quelles autres suites et retombées peut-on entrevoir? «Nous tentons d'identifier des lieux où peut se dessiner un modèle de développement québécois, commente Marie Bouchard. Se veut-il d'abord axé sur le marché et le courant néo-libéral? Entend-il être plus démocratique et plus sensible aux questions sociales, produisant ainsi moins d'exclus? Le grand nombre de coopératives non financières est propre au Québec. Sans être une panacée, ces coopératives n'en sont pas moins les laboratoires d'expérimentation sociale. En disposant de renseignements suffisants sur la manière dont elles se développent, se renouvellent et produisent l'innovation sociale, on peut identifier des modalités, et éventuellement un modèle de développement alternatif au néo-libéralisme». Peut-être ces laboratoires, conclut-elle, peuvent-ils être vus comme des espaces publics de débats sur l'avenir de la société, à la fois témoins et révélateurs des tensions et des manières de les résoudre.

Jeunes et médias

Pauvreté des contenus et traitements conventionnels

Au Québec, qu'offre-t-on aux jeunes âgés de 10 à 16 ans comme médias d'information? Et qu'en est-il de la représentation des femmes dans ces médias? Voilà les questions auxquelles Stéphanie Dansereau, professeure au département des sciences de l'éducation à l'UQAM, et Jeanne Maranda, présidente du Conseil des femmes de Montréal et de MédiAction, ont voulu trouver réponse. Elles ont donc examiné de plus près divers documents télévisuels et imprimés destinés à la jeunesse québécoise et abordant des sujets d'intérêt général. Leur étude, qui vient tout juste de paraître, révèle «que les jeunes ont un accès limité à une information de qualité, que les modèles de femmes qui ont réussi sont à toutes fins pratiques absents, que l'ouverture sur le monde n'est pas retenue et que tout se passe comme s'ils vivaient dans un espace-temps sans passé ni futur».

Côté télévision

«Nous avons été estomaquées par l'étendue du vide et la pauvreté des contenus d'information destinés aux jeunes téléspectateurs québécois, en particulier aux francophones âgés de 13 à 16 ans», d'affirmer Mme Stéphanie Dansereau. Et de préciser qu'une seule émission télévisuelle francophone diffuse de l'information à caractère général - soit *Le Bulletin des jeunes* - à un public-cible âgé de 9 à 12 ans. Par comparaison, les adolescents anglophones seraient mieux représentés avec *YTV News* et *Street Cents* qui s'adressent tous deux à des téléspectateurs âgés d'au moins 12 ans. «La diversité sexuelle et ethnique est également plus présente du

côté anglophone, surtout chez les présentateurs des émissions. Chez les francophones, c'est encore très Québécois de souche et majoritairement mâle», de déplorer Mme Dansereau. Enfin, on est plus novateur du côté anglophone, surtout avec l'émission *Street Cents*, tant au niveau des sujets abordés que de la facture ou du langage médiatique utilisé. Toutefois, l'étude montre que, de manière générale, la télévision se prête mieux à la diffusion d'informations que l'imprimé jeunesse.

Côté magazine

Selon Mme Dansereau, l'actualité politique, économique ou culturelle - mise à part l'information sur les pop-stars - est pratiquement absente des magazines jeunesse, tels *Filles d'aujourd'hui*, *Adorable*, *Teen* ou *Young and Modern*. Calqués sur *Elle* ou *Vogue*, cette littérature jeunesse serait essentiellement constituée de chroniques sur la mode, la beauté et les soins du corps. «Sans pour autant bannir ces sujets, dira la professeure Dansereau, n'y aurait-il pas lieu de proposer aussi

tif n'existe pas. Le ici et maintenant est roi et l'ouverture sur le monde est inexistante.»

Des pistes à explorer

La vision du monde que propose les médias d'information destinés aux jeunes correspond-elle à ce que nous voulons entretenir chez nos adolescents? de se demander la professeure Dansereau. Les médias, souligne-t-elle, ont un rôle d'éducation à jouer auprès des jeunes, notamment en leur offrant une fenêtre «sur les autres et sur le monde» et en permettant aux filles d'envisager des voies d'avenir qui ne soient pas uniquement fondées sur «un idéal féminin très artificiel». Elle considère par ailleurs qu'il serait

approprié de retrouver dans ces médias, où la publicité commerciale abonde, des publicités de type sociétale «sur des thématiques telles l'alcool au volant, les MTS ou le décrochage scolaire». Enfin, elle rappelle «qu'une jeunesse bien informée est une richesse pour une société démocratique» et que conséquemment «l'école devrait faire une place à l'éducation aux médias».



aux adolescentes autre chose que de l'artifice et du paraître?». Elle admet que ces magazines manifestent un certain souci pour la santé physique, sexuelle et psychologique des adolescentes, à preuve la présence de dossiers sur le suicide, la drogue, etc. Toutefois, précise-t-elle, «c'est le je qui domine. Tout est centré sur l'individualité de l'adolescente. Le collec-

* Mme Bouchard est aussi coordonnatrice du comité de recherche du CIRIEC-Canada, une section du Centre international de recherche et d'information sur les entreprises collectives.

** Collaborent également à la recherche le professeur Jacques Boucher, de l'UQAH, à titre de co-chercheur, ainsi que les étudiants Olga Navaro-Flores, Patrick Pilote et Sylvie Beausoleil à titre d'assistants de recherche.

*** Notons que la méthodologie retenue, avant tout qualitative, fait appel tour à tour à l'analyse de discours, l'étude documentaire, l'entrevue en profondeur et l'observation directe. La démarche chevauche trois dimensions, correspondant à autant de niveaux d'analyse: l'organisationnel, l'institutionnel et les rapports sociaux - ceux-ci référant, aux fins de l'étude, au projet de société.

Science et technologie

Le CIRST dévoile sa programmation de recherche



Sylvie Trépanier

M. Robert Dalpé, directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).

Le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST*), basé à l'UQAM, a élaboré un nouveau programme de recherche pour les trois prochaines années. Ce programme s'inscrit dans les trois axes majeurs qui décrivent toujours les démarches du CIRST: l'analyse du développement scientifique et technologique; l'analyse socio-économique et la gestion des technologies; l'analyse socio-économique

des usages et des incidences des technologies.

Le contenu du programme

Comme l'explique le directeur du CIRST, M. Robert Dalpé, la programmation doit être liée à la conjoncture et donc tenir compte de l'évolution de deux grandes dynamiques, soit le développement de la recherche académique et les besoins des organismes publics (l'agenda politique des gouvernements). Ainsi, les projets de recherche**, qui occuperont les membres du CIRST au cours des trois prochaines années, sont regroupés autour de trois grands thèmes: 1) la production et la diffusion des savoirs; 2) les politiques et l'évaluation de la science et de la technologie; 3) l'innovation, la technologie et l'entreprise.

Les principales recherches qui seront réalisées sous le premier thème porteront sur les institutions d'enseignement supérieur, les connaissances médicales, la culture scientifique et la formation professionnelle et technique. Il s'agit d'analyser les dimensions institutionnelles et cognitives du développement de la science et de la technologie, en les situant dans une perspective à la fois sociale et historique. Le deuxième thème renvoie au rôle et aux interventions de l'État dans le développement scientifique et technologique. Enfin, le troisième abordera l'entreprise comme acteur central de l'innovation: les réseaux internationaux de

recherche et développement (R-D), l'innovation au Canada, l'industrie du logiciel et les activités de R-D et le développement régional.

Un Centre unique

Selon M. Dalpé, «le CIRST est aujourd'hui le plus important et le plus ancien (12 ans d'existence) centre universitaire de recherche sur la science et la technologie au Canada». Mais ce qui le caractérise, souligne-t-il, «outre le fait qu'il soit interuniversitaire, multidépartemental et multidisciplinaire, c'est son approche». Une approche qui privilégie l'analyse du développement scientifique et technologique dans l'optique d'un système social (les institutions, les acteurs et leur discours). «Cette dimension sociale, ajoute M. Dalpé, marque également les recherches du Centre en économie et gestion de la technologie».

Par ailleurs, malgré une période de décroissance dans les universités, le CIRST a recruté, ces trois dernières années, de nouveaux chercheurs comme membres réguliers. Ceux qui proviennent de l'UQAM participent aussi activement au programme de baccalauréat en science, technologie et société, en y offrant plusieurs cours. Les étudiants et les diplômés de ce programme constituent une grande partie du personnel de recherche du CIRST, ce qui contribue à leur formation. Quant au financement, il provient des deux universités participantes, soit l'UQAM

et l'Université de Montréal. Toutefois, d'autres sources sont envisagées: une subvention du Programme des Centres de recherche du Fonds FCAR et la contribution de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) qui, bientôt, se joindra au CIRST.

* Au cours des trois dernières années, les membres du CIRST ont dirigé ou co-dirigé les recherches de 37 étudiants de maîtrise et 12 de doctorat qui ont obtenu leur diplôme. Les membres réguliers (14) ont obtenu, au total,

1 233 000 \$ en subventions, presque exclusivement du CRSH et du Fonds FCAR. Enfin, les contrats de recherche, totalisant 447 000 \$, ont été obtenus des principaux organismes fédéraux et provinciaux dont le mandat recoupe celui du CIRST: le Conseil de la science et de la technologie, le Conseil national de recherche du Canada et le Centre de recherche en développement international.

** Plusieurs des recherches seront financées grâce à des subventions du CRSH et du FCAR-Équipe.

«De la pilule à la parole»

Psychanalyse : quel avenir?

Quelle est la place de la psychanalyse dans le réseau de la santé mentale au Québec? Qu'est-ce qui la distingue des autres psychothérapies? Qu'a-t-elle à offrir à une société dite néolibérale qui questionne son efficacité? Et surtout, pourquoi y croire encore à l'aube du III^e millénaire? Voilà quelques-uns des questionnements qui feront l'objet de la réflexion dans le cadre du colloque «De la pilule à la parole» qu'organise le *Cénacle du fil d'Ariane*, un groupe d'études et de discussions formé de six étudiants en psychologie de l'UQAM. À

l'heure du virage ambulatoire et de la redéfinition des paramètres de l'intervention en santé mentale, la tenue d'un tel événement, selon les organisateurs, s'avère d'importance. Susceptible d'intéresser tant les étudiants et les professeurs en psychologie que les intervenants en santé mentale, le colloque aura lieu le 1^{er} mai prochain, de 9h30 à 18h00, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, au 1700 rue St-Denis. Entrée libre. Pour informations: (514) 203-3132.

Fondation de l'UQAM

Quand excellence rime avec récompense

Lors d'une cérémonie tenue récemment au Studio-Théâtre Alfred Laliberté, 24 étudiants - dont 18 au baccalauréat, quatre à la maîtrise et deux au doctorat - se sont vus octroyés par la Fondation de l'UQAM des bourses d'excellence d'une valeur variant de 500 \$ à 5 000 \$. Près d'une centaine de personnes ont assisté à la remise des prix qui s'est déroulée sous la présidence de la rectrice, Mme Paule Leduc, et de M. François Camirand, vice-président de la Banque Scotia.

Soulignons que depuis sa création, en 1976, la Fondation de l'UQAM a décerné 1 862 bourses d'excellence, pour une valeur totale de plus de 5,4 millions de dollars. On notera que la Fondation poursuit actuellement une campagne de développement qui vise à recueillir 1 350 000 \$ pour le financement du programme de bourses d'excellence, de la bibliothèque virtuelle et du développement scientifique de l'UQAM.



Le vice-président de la Banque Scotia, M. François Camirand, et la rectrice de l'Université, Mme Paule Leduc (au centre), en compagnie des récipiendaires d'une bourse d'excellence de la Fondation de l'UQAM.

Le «mondial» de sociologie

L'UQAM, un des hôtes du plus important congrès de sciences sociales jamais tenu au pays

Cet été, du 26 juillet au 1^{er} août, Montréal deviendra la capitale internationale de la sociologie. Plus de 5 000 sociologues en provenance d'une cinquantaine de pays participeront au XIV^e Congrès mondial de sociologie qui aura pour thème: «Le savoir social: héritage, défis, perspectives». L'UQAM et le Palais des Congrès accueilleront les congressistes invités par l'Association internationale de sociologie (AIS), la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie (SCAS) et l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF).

La participation des professeurs

Plus d'une quarantaine de professeurs de l'UQAM, issus pour la grande majorité des départements de sociologie et de communications, participeront, à divers titres, aux grands débats et savantes discussions qui animeront le congrès. Parmi les principaux thèmes qui y seront abordés, mentionnons la génétique et les populations, le devenir du travail, les migrations humaines massives, la crise de la modernité, les facteurs sociaux de la santé, etc. De nombreuses personnalités sont attendues ainsi que des penseurs qui se sont taillé une réputation internationale pour leur apport décisif à la discipline.

La contribution de l'UQAM

«La proposition de contribution de notre Université, appuyée par le vice-rectorat à la formation et à la recherche, a été bien reçue par les organisateurs internationaux du congrès, explique Marcel Rafie, vice-doyen des sciences humaines et secrétaire-trésorier du comité montréalais d'organisation locale. En effet, notre expertise dans l'organisation de colloques prestigieux et le fait d'être à proximité du Palais des Congrès furent de précieux atouts».

Par ailleurs, à l'instar des autres universités de Montréal, l'UQAM s'est engagée à verser au comité montréalais d'organisation locale une somme de 25 000 \$ en fourniture d'équipements et de services. «Cependant, ajoute M. Rafie, notre contribution à ce congrès présente un caractère plus particulier: nous fournirons aux congressistes une cinquantaine de salles*, ainsi que tous les équipements requis, afin d'y recevoir notamment des comités de recherche, des groupes de travail ou encore des sessions spéciales». De plus, selon ses propos, le service d'information et des relations publiques (SIRP - section graphisme) de l'UQAM assumera toutes les activités de graphisme inhérentes à un congrès d'une telle envergure.

L'organisation du congrès

Soulignons qu'à ce jour, les organisateurs du congrès ont déjà reçu près de 3 000 projets de communications ou de conférences. En plus des trois importantes séances inaugurales, on prévoit tenir six symposiums, 50 comités de recherche, six groupes de travail, etc., sur une multitude de sujets à caractère évidemment social. Et ce, sans oublier la vingtaine de réunions spéciales d'associations nationales et régionales de sociologues. Un salon du livre présentera également de nombreux ouvrages sur la sociologie et les autres sciences sociales. Enfin, une séance destinée au grand public sur «Le savoir social face à la multipli-

té des langues et des cultures» est inscrite au programme et sera présidée par le sociologue français Alain Touraine.

«Il est important de noter, conclut Marcel Rafie, qu'au cours des prochaines semaines, les quatre universités montréalaises lanceront un appel d'offres rémunérées pour les étudiants. Nous aurons surtout besoin d'une quarantaine de guides et d'interprètes.»

Pour obtenir davantage d'information, on peut consulter le site web du Congrès au (<http://www.bcoc.umontreal.ca>) ou celui de l'AIS au

(<http://www.ucm.es/OTRO/isa>). Ou encore téléphoner au (514) 343-6492.

* Pour des questions de gestion et de proximité, toutes les salles utilisées lors du Congrès mondial de sociologie seront situées au seul pavillon Hubert-Aquin.

1998
MONTRÉAL
XIV^e CONGRÈS
MONDIAL
DE
SOCIOLOGIE
14th World Congress of Sociology
XIV^o Congreso Mundial de Sociología

SOCIAL
KNOWLEDGE:
HERITAGE,
CHALLENGES,
PERSPECTIVES.

26 JUILLET - 1^{er} AOÛT
JULY 26th - AUGUST 1st
26 de JULIO - 1^º de AGOSTO

Association internationale de sociologie
International Sociological Association
Asociación Internacional de Sociología

50^e anniversaire
50th Anniversary
50^º aniversario

L'Université devant l'avenir -

Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises

Réactions au Rapport Marois



Récemment, la ministre de l'Éducation du Québec, Pauline Marois, présentait un document de consultation intitulé *L'université devant l'avenir. Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises*. Ce document «propose une vision de l'université et précise les principaux champs d'action où, collectivement, le Québec doit se donner des objectifs, préciser les règles du jeu, poursuivre le débat ou passer à l'action». En plus des faits saillants du document, L'UQAM présente les réactions de Paule Leduc, rectrice, Marc Lagana, président du Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ) et de Muriel Binette, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ), aux propositions de la ministre Marois.

«L'université constitue une plaque tournante des développements sociaux»

- Paule Leduc, rectrice



Mme Paule Leduc, rectrice de l'UQAM.

pement des savoirs en général. Pourtant, l'activité de recherche, souligne-t-elle, doit marquer la formation universitaire. «La recherche fait partie intégrante de la problématique de formation; elle y est inhérente. Et le document comporte des silences un peu lourds sur ces questions». Quant à savoir si les universités doivent rendre des comptes sur la manière dont elles s'acquittent de leur mission, il est clair pour elle que la liberté académique et la liberté de gestion doivent être accompagnées d'une plus grande imputabilité. «Mais il faudra réfléchir sur ce que devrait être le meilleur système d'imputabilité et clarifier le contrat social qui doit s'établir entre l'université et ses divers partenaires».

L'équilibre entre la recherche et l'enseignement

«À l'UQAM, insiste Mme Leduc, nous sommes confrontés au problème suivant: nous avons moins de professeurs disponibles pour travailler aux différents cycles. En même temps, on sait que l'intérêt ou le goût des étudiants pour les sciences et la recherche apparaissent et se développent au premier cycle. De là l'importance qu'ils puissent avoir des contacts avec les professeurs-chercheurs». En même temps, la rectrice reconnaît que concilier la recherche et l'enseignement est extrêmement exigeant. On donne trop souvent l'impression qu'un professeur-chercheur n'enseigne pas. Il y a là des nuances importantes à apporter, explique-t-elle.

Au chapitre de l'ouverture de la recherche à des partenariats externes, Mme Leduc estime qu'elle peut permettre un rapprochement entre les besoins en recherche et développement des entreprises et ceux des chercheurs universitaires. «Bien qu'on ne puisse plus opposer recherche appliquée et recherche fondamentale, il serait dangereux, par contre, que toute la recherche à l'université devienne une recherche dite utilitaire amenée à résoudre les problèmes de l'industrie».

Formation professionnelle et formation générale

Comme l'université comporte en son sein des vies multiples, il est normal, précise Mme Leduc, qu'elle continue à dispenser une formation professionnelle. Toutefois, signale-t-elle, «l'université doit rester vigilante quant à sa mission fondamentale, préserver son territoire et sa personnalité propre, et ce tout en développant une vision tournée vers l'extérieur et en prise sur la réalité». Par ailleurs, elle considère qu'on a trop souvent confiné l'étudiant à un cheminement très fermé à l'intérieur de sa discipline: «Les problèmes sociaux, économiques, médicaux, environnementaux, ne peuvent être supportés par une seule explication». Le défi des universités modernes, de préciser Mme Leduc, consiste notamment à permettre aux étudiants de s'ouvrir à une pensée multiforme, en

particulier dans un contexte où le marché du travail exige des personnes de plus en plus mobiles et polyvalentes.

Concertation et complémentarité

La rectrice constate que la complémentarité entre universités se réalise plus facilement dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation. Le mode de financement des universités, souligne-t-elle, assombrit cette complémentarité en raison de la concurrence sans merci qu'il entraîne pour la conquête des clientèles. «À l'UQAM, nous sommes au bout de notre rouleau et notre capacité de recherche et de donner un encadrement de qualité diminue. Le gouvernement ne pourra demeurer longtemps silencieux sur ces questions».

Selon Paule Leduc, plusieurs sujets abordés dans le Rapport méritent une discussion approfondie: quelle est la fonction d'un professeur d'université et quelles sont ses tâches réelles? Quelle est la place des chargés de cours au 1er cycle? «Voilà, dit-elle, des questions délicates à débattre, en particulier à l'UQAM où les ressources professorales sont insuffisantes». Enfin, la rectrice insiste sur l'importance de reconnaître la participation des différents personnels à la vie universitaire, un élément absent du rapport. Elle rappelle ainsi le rôle essentiel du personnel de soutien, notamment dans les laboratoires, en matière de gestion des programmes, de coordination des stages, etc.

Les faits saillants

Voici les principales propositions mises de l'avant dans le document de consultation déposé par la ministre Marois:

La mission fondamentale de l'université

- Cette mission consiste à donner une formation au plus haut niveau, ce qui signifie: - pour ceux qui ont charge d'enseignement ou d'accompagnement, d'être continuellement au fait du développement de leur secteur de compétence; - et pour ceux qui ont particulièrement charge d'enseignement aux cycles supérieurs, de s'adonner à des activités de recherche.

L'accessibilité

- L'objectif d'accessibilité aux études universitaires est maintenu, lequel comprend également l'accessibilité à la réussite des études.

La formation et l'accompagnement des étudiants

- L'université doit se centrer sur l'étudiant, sur ses besoins de forma-

tion et sur la manière la plus appropriée d'y répondre.

- Les universités et le corps professoral sont invités à examiner de quelle manière ils pourraient utiliser la modulation des tâches dans l'organisation du travail universitaire.
- Le gouvernement s'attend à ce que les tâches d'accompagnement et d'enseignement soient davantage valorisées et à ce que les professeurs actifs en recherche participent de façon accrue à l'enseignement au premier cycle.
- Le premier cycle universitaire doit être réexaminé en priorité, notamment en ce qui concerne la conception des programmes de baccalauréat et la continuité à établir avec ceux du collégial.

La recherche et les partenariats

- L'université doit s'ouvrir aux partenariats qui s'offrent à elle et même les rechercher activement.

Des services à consolider collectivement

- Les établissements universitaires

doivent viser davantage à la complémentarité entre leurs différentes activités. Quatre pistes sont suggérées: (1) la rationalisation des programmes d'études (2) la reconnaissance des crédits (3) la collaboration dans les services administratifs et (4) la concertation avec les collègues.

- En ce qui concerne le financement, le ministère reconduit le principe de gestion selon lequel l'université détermine elle-même la manière dont elle gère ses fonds.

L'imputabilité de l'université

- Le gouvernement estime qu'une attention particulière doit être accordée aux attentes d'imputabilité qui viennent de la société.
- Le gouvernement estime que le Québec devrait mettre au point un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer *a posteriori* le rendement du système universitaire québécois et il croit que chaque établissement devrait faire de même pour évaluer son propre rendement.

Quelle mission pour l'université?

Parmi les thèmes soulevés par le document, celui de la mission fondamentale de l'université, soit la formation des étudiants, mérite, selon elle, une attention particulière. À ce sujet, la rectrice remarque que le Rapport parle très peu de la recherche, de l'activité scientifique et du dévelop-

L'Université devant l'avenir - Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises

Pour «prendre le virage du succès»

Le SCCUQ préconise une nouvelle organisation du travail

Selon Muriel Binette, présidente du SCCUQ, il est difficile de se prononcer contre le rapport Marois «dans la mesure où celui-ci reconnaît que la formation est la mission fondamentale de l'université, qu'il maintient l'objectif d'accessibilité et de réussite aux études et qu'il souligne que les chargés de cours devraient contribuer davantage à l'encadrement et à la vie universitaire». Néanmoins, elle considère que sous certains aspects, le document présente des lacunes.

Une vision réductrice

«En affirmant d'emblée que l'université a pour base une communauté de professeurs et d'étudiants, le rapport Marois fait non seulement bien peu de cas des chargés de cours, de souligner Mme Binette, mais évacue aussi la réalité de tous les autres groupes, qu'il s'agisse des cadres, des professionnels ou des employés de soutien». Cette vision pour le moins limitative de la communauté universitaire teinte, selon elle, le reste du document: «Le Rapport ne s'appuie pas sur une vision moderne de l'université. Les solutions évoquées interpellent essentiellement le corps professoral et négligent les autres ressources qui contribuent à la formation».

Le lien enseignement-recherche

La présidente du SCCUQ considère cependant d'un bon oeil le fait que le rapport établit une distinction entre ceux qui ont charge d'enseignement ou d'accompagnement - qui devraient être continuellement au fait des nouvelles recherches - et ceux assumant plus particulièrement cette charge aux cycles supérieurs, dont on précise qu'ils doivent s'adonner à des activités de recherche. «Du côté des chargés de cours, nous croyons qu'il est effectivement temps de briser le mythe voulant que le lien enseignement-recherche doive nécessairement s'incarner dans une seule et même personne. Au premier cycle, il est essentiel que les connaissances de l'enseignant soient à jour, mais pour cela, il n'est pas nécessaire qu'il ait lui-même participé aux travaux de recherche! Ce qui importe, toutefois, c'est de revoir l'organisation du travail de manière à ce qu'elle soit cohérente avec cette conception du lien enseignement-recherche».

La cohérence des programmes

Mme Binette partage le point de vue du Rapport en ce qui concerne la nécessité de procéder à un examen sérieux du mode d'élaboration des programmes de baccalauréat. «Il est

vrai que de manière générale le premier cycle a été négligé. Plusieurs programmes manquent de cohérence, entre autres parce qu'ils sont souvent conçus en fonction des ressources professorales et de leurs champs de spécialisation plutôt qu'en fonction véritablement des objectifs de formation». Une pratique qu'il faudrait revoir, selon la porte-parole du SCCUQ.

Des contraintes budgétaires...

À l'heure des restrictions budgétaires imposées aux universités, l'ouverture de la recherche à des partenariats externes, solution proposée par le Rapport Marois, constitue selon Muriel Binette une voie intéressante «à condition bien sûr qu'il y ait un contrôle adéquat, tant sur le plan éthique qu'en ce qui concerne le respect de la mission de l'université». Par ailleurs, de dire Mme Binette, «s'il est indéniable que les universités disposent de ressources moindres, il y a aussi des ressources qui sont là, soit les chargés de cours, qui sont prêts à relever de nouveaux défis». L'enrichissement de la tâche des chargés de cours, que ce soit au niveau des comités pédagogiques, de la gestion académique des programmes ou de l'encadrement des étudiants au premier cycle, ne peut,

selon elle, que favoriser la réalisation de la mission fondamentale de l'université.

L'intégration des chargés de cours: un incontournable

La non intégration des chargés de cours et le fait qu'ils parviennent difficilement à travailler en collaboration avec les professeurs représentent toujours, selon Mme Binette, un problème de taille. «L'intégration ça ne se fait pas tout seul, ça prend une volonté commune. Bien que le Rapport reconnaisse la nécessité de mieux intégrer les chargés de cours à la vie universitaire, il ne traite pas assez - quoique ce n'est peut-être pas à lui de le faire - des moyens à mettre en branle pour s'assurer effectivement que toutes les ressources enseignantes puissent être utilisées dans un esprit de collégialité, de travail d'équipe». Selon elle, il y a encore une séparation très nette entre les professeurs et les chargés de cours. «Or, si on ne travaille pas ensemble, dès maintenant, à changer les choses, les finances s'en chargeront à notre place. Et à ce moment-là, il sera peut-être trop tard», de déplorer Mme Binette.



Mme Muriel Binette, présidente du SCCUQ.

Selon le SPUQ

Protéger la liberté de l'université: une nécessité

Pour Marc Lagana, président du SPUQ, le document déposé par la ministre Marois n'est pas un véritable document de consultation, mais bien une vue partielle, incomplète quant à l'avenir de l'université. Pour lui, il n'y a pas de véritable vision de l'institution universitaire.

La mission de l'université

«Ce document, affirme le président du SPUQ, dénote au départ une préoccupation évidente: orienter l'université vers la formation. Ceci est réducteur car on veut ainsi briser le lien fondamental qui existe entre l'enseignement et la recherche. Je dois rappeler que notre seule raison d'être repose sur la transmission et la production de nouvelles connaissances pour l'ensemble de la société». Il va sans dire que le professeur Lagana oppose une fin de non-recevoir à un tel projet qui remettrait en cause, selon lui, le fondement même de toute université.

La tâche professorale

Sur la question de la tâche professorale, longuement examinée dans

le document de consultation, le président du SPUQ insiste pour déclarer qu'il s'agit là d'un faux débat: «La question n'est pas de savoir s'il faut des professeurs pour l'enseignement ou des professeurs pour la recherche, mais de bien comprendre la nature du problème d'encadrement des étudiants: nous manquons tout simplement de professeurs. Si la situation est sérieuse ailleurs, à l'UQAM elle est dramatique. Notre avenir se trouve en jeu».

Et Marc Lagana de souligner qu'il s'agit peut-être d'un effet pervers des politiques gouvernementales qui, au cours des dernières années, ont accordé beaucoup d'importance à la recherche subventionnée: «dans ce contexte, le professeur d'université a parfois choisi la recherche contre l'enseignement ou quelque peu négligé la recherche libre qui n'est pas sans effet sur la pédagogie. Un déséquilibre s'est peut-être créé entre les tâches d'enseignement et de recherche». La solution? Pour le président du SPUQ, elle repose sur un nouvel équilibre, c'est-à-dire une articulation, un lien revu entre l'en-

seignement et la recherche, et ce, dans un environnement qui offre aux professeurs toutes les conditions requises pour mener à bien leurs diverses tâches.

Car, tient à préciser le professeur Lagana, la modulation des tâches - ou le fait de vouloir scinder en deux statuts professoraux l'enseignement et la recherche - correspond dans les faits à une augmentation de travail qui ne veut pas dire son nom. «Je dois le répéter, déclare le leader syndical, il nous faut deux choses: plus de professeurs pour bien s'occuper des étudiants et le respect de la liberté d'activités, si fondamentale pour l'université. Nos professeurs ont besoin à la fois de liberté en matière de pédagogie ainsi que dans l'organisation et la gestion de leurs recherches.»

Dans cette perspective, la volonté gouvernementale de revoir le statut des chargés de cours ne constitue pas, à ses yeux, une solution viable. Pour Marc Lagana, le chargé de cours a certes sa place au sein de l'université et doit, lui aussi, jouir des

meilleures conditions salariales et matérielles possibles pour remplir son rôle: dispenser un cours et en encadrer les étudiants. Autrement dit, de par la nature de sa fonction, il ne peut se substituer ou être substitué au véritable professeur.

Les partenariats de recherche

Le président du SPUQ concède volontiers que les partenariats sont devenus une nécessité, compte tenu, entre autres choses, des sévères compressions de budgets que connaît le monde universitaire. Toutefois, il faut que ces partenariats se développent dans le respect des intérêts de l'institution universitaire et des chercheurs: «une fois de plus, je parle de garantir la liberté académique, précise-t-il. Il faut que le chercheur assume, en pleine liberté, la responsabilité première de tout le processus de recherche.»

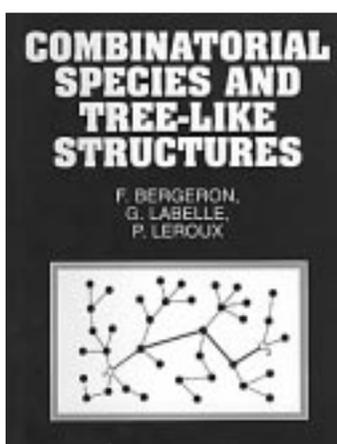
En guise de conclusion, Marc Lagana tient à réaffirmer que l'université doit toujours demeurer un lieu de service public qui répond aux besoins et aux attentes de la société et non pas seulement aux politiques



M. Marc Lagana, président du SPUQ.

gouvernementales. Bref, «il faut que notre société reconnaisse le rôle et l'importance de l'université dans son développement futur».

Titres d'ici



Théorie mathématique

Vient de paraître en anglais un ouvrage consacré à la *Théorie des espèces et combinatoire des structures arborescentes*, d'abord paru en français en 1994. Les auteurs sont trois professeurs du département de mathématiques de l'UQAM, tous membres du Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique - un centre de recherche institutionnel (LaCIM).

Le but du livre, explique le professeur Leroux, « est de présenter les éléments de base de la théorie des espèces de structures ainsi que ses principaux développements et ses applications les plus marquantes. »

L'ouvrage est assorti de 135 figures, de nombreuses tables et de plus de 350 exercices, « ce qui en fait, poursuit-il, un manuel de base pratique et utilisé pour l'enseignement de la combinatoire à l'UQAM et dans d'autres universités ». Rappelons qu'il s'agit de la première présentation, sous forme de livre, de la théorie combinatoire des espèces de structures, introduite par André Joyal en 1980 et développée en grande partie par des chercheurs de l'UQAM au cours des deux dernières décennies.

Préparée sous leur supervision, la version anglaise a été publiée dans la collection « Encyclopedia of Mathematics and its Applications » de Cambridge University Press, sous le titre *Combinatorial Species and Tree-like Structures* (traduction de Margaret Readdy).

Informatique de gestion

C'est une nouvelle vision des concepts de l'*orienté-objet* appliqués à l'analyse pour les systèmes d'informatique de gestion, que propose le professeur Ghislain Lévesque, du département d'informatique de gestion, dans un ouvrage intitulé *Analyse de système orienté-objet et génie logiciel - Concepts, méthodes et application* (publié chez Chene-



lière/McGraw-Hill). L'auteur situe d'abord sa démarche à l'intérieur du processus de génie logiciel, et explique les différences entre les phases d'analyse et de conception, tant sur les plans des aspects de la validation et de la vérification que de la théorie des systèmes et de la modélisation. La démarche préconisée, lit-on dans la présentation, « se distingue de tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour. Elle s'inspire des méthodes « OMT » de Rumbauch et « Objectory » de Jacobson, et intègre la notation UML. De plus, elle s'avère particulièrement appropriée pour aborder la réingénierie des systèmes en objets. » Le livre présente les diverses méthodes et guide le

lecteur dans le choix de celle qui conviendra le mieux. Les diverses étapes qui mènent à la réalisation du système sont ensuite passées en revue (exploration du concept, analyse de l'environnement, processus de validation, raffinement des modèles, architecture du système, estimation des coûts et bénéfices).

Enfin, une application est présentée, sous forme d'un système de gestion de bibliothèque.

Vient de paraître



Le rapport annuel 1996-1997 de l'Université vient de paraître. Même si sa distribution a été restreinte, les personnes intéressées à en obtenir un exemplaire peuvent composer le 987-3111.

Géographie

Un premier cycle tout neuf!

Un programme de premier cycle entièrement remanié sera offert, dès l'automne prochain, aux étudiants en géographie. «Après dix ans de fonctionnement, explique Jean Carrière, directeur du département, une mise à jour de ce programme s'imposait. En effet, l'évolution des besoins de la société québécoise ainsi que l'arrivée de nouveaux professeurs nous ont fait prendre conscience de la nécessité d'un renouvellement mieux adapté à ces besoins sociaux et, par conséquent, d'une formation universitaire moins particulière, donc plus générale».

Selon les propos de Frank W. Remiggi et de Robert Desjardins, respectivement directeur intérimaire et prochain directeur du module de géographie, le programme de premier cycle en géographie a été revu* de manière à fournir, à tout étudiant qui s'y inscrit, «une formation fondamentale dans les principaux volets de la géographie au début du XXI^e siècle, et ce, dans la perspective de la relation humain-milieu naturel. De plus, cela va de soi, nous voulons lui offrir une formation souple et polyvalente qui s'appuie largement sur de solides éléments méthodologiques et les technologies les plus récentes. Bref,



Dans l'ordre habituel, on retrouve Jean Carrière, directeur du département de géographie de l'UQAM, Robert Desjardins, futur directeur du module de géographie ainsi que son collègue Frank W. Remiggi, qui assume actuellement la direction intérimaire de ce module.

tout étudiant pourra déjà réfléchir à sa carrière et ainsi la préparer.»

Aussi, ce baccalauréat en géographie comprend un premier grand

volet de 15 cours obligatoires (ou 45 crédits) qui se répartissent comme suit: quatre cours en géographie humaine, quatre cours en géographie physique, quatre cours en méthodes

géographiques et deux cours en intervention. À la fin du programme, l'étudiant peut compléter ce volet obligatoire soit par une activité de synthèse (recherche), soit par un stage en milieu de travail. Le second volet, dit optionnel, se compose quant à lui de quatre cours (ou 12 crédits), dont un dans chacun des blocs déjà énumérés. Le reste, 11 cours (ou 33 crédits) est laissé à l'entière discrétion des étudiants. Ces derniers peuvent donc s'inscrire à d'autres cours de géographie ou encore à des cours offerts en sciences, en sciences humaines, en lettres ou en sciences de la gestion. «Seul critère à respecter, précise Jean Carrière, il faut un minimum de 75 crédits ou 25 cours en géographie. Dans les faits, il reste tout de même cinq cours qui peuvent être sélectionnés dans d'autres disciplines que la nôtre».

Pour M. Carrière, il ne fait aucun doute qu'il y a encore de nombreux emplois intéressants pour les futurs géographes, par exemple dans l'aménagement, les services-conseils, le journalisme, l'information gouvernementale, etc. «Il est clair, ajoute le directeur du département, que le

diplômé en géographie devra bien comprendre les besoins du marché, bien saisir les attentes de ses clients et être en mesure d'y répondre de façon constante et efficace».

Ce programme de premier cycle en géographie pourra accueillir près de 80 personnes dès septembre prochain. Pour en savoir davantage, on téléphone au module de géographie (987-3610) ou on consulte le site du département au (<http://www.unites.uqam.ca/dgeo/geo.htm>).

* La révision du programme s'accompagne de la création d'une majeure en géographie et d'une mineure en géographie physique. Parallèlement, on a procédé à une refonte complète du répertoire des cours de premier cycle. Avec le résultat que l'on est passé de 52 à 41 cours, dont seulement trois ont conservé leur contenu de jadis.

Création d'un profil en services de transport

Dès septembre 1998, le département des sciences administratives de l'UQAM offrira, dans le cadre d'un certificat en administration de services, un profil en services de transport.

«Le but principal d'un tel certificat, explique le responsable de la formation en transport routier, Jacques Roy, est de permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés en gestion spécifiques au monde du transport de marchandises et de la logistique.» Par conséquent, ce programme propose à la fois une vue d'ensemble des pratiques modernes de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de distribution des marchandises, des opérations et des technologies d'aide à la décision dans le domaine du transport et, enfin, des méthodes de calcul du prix de revient.

Ce certificat se compose de 10 cours ou 30 crédits: trois cours généraux obligatoires (gestion, comptabilité et économique), un bloc de six cours obligatoires en services de transport (logistique, productivité et qualité, méthodes de planification en transport, etc.); le tout se complète d'un cours optionnel, soit en



M. Jacques Roy, professeur au département des sciences administratives de l'UQAM et responsable de la formation dans le domaine du transport routier.

marketing général, soit en marketing des services de transport. Il est à noter que l'obtention de ce certificat permet aussi de recevoir une attestation officielle de l'Association du camionnage du Québec.

Le nouveau programme a été conçu tout particulièrement pour les gens qui ont déjà une expérience minimale de deux ans dans l'industrie du camionnage ou dans des secteurs

connexes de services (assurances, finance, commerces de détail, etc.) et qui souhaitent obtenir des promotions ou des postes plus importants. Il pourra accueillir, à l'automne prochain, de 25 à 30 étudiants.

Il est encore possible de faire une demande d'admission et on obtient alors toute l'information requise au secrétariat du programme en téléphonant au 987-8511.

VITE LU

Prix spécial à la Chaire de tourisme

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal a octroyé récemment un *Prix spécial du Jury - Ulysse 1998* à la Chaire de tourisme de l'UQAM «pour sa contribution exceptionnelle au sein de l'industrie touristique montréalaise, et en particulier pour l'organisation du Forum de l'industrie touristique 1997 et l'élaboration du projet de stratégie de développement économique du tourisme au Québec». Soulignons que la remise des trophées, dans les différentes catégories, a eu lieu au Cabaret du Casino de Montréal, en présence de M. Robert Perreault, ministre d'État à la Métropole, de M. Pierre Bourque, maire de Montréal, et de plus de 300 intervenants du milieu touristique.

Une historienne à la Société royale du Canada

Tout récemment, madame Nadia Fahmy-Eid, professeure au département d'histoire de l'UQAM depuis 1969 et spécialiste de l'histoire des femmes, est devenue membre de la Société royale du Canada. Cette dernière, équivalent canadien de l'Académie française, élit ainsi, chaque année, 30 nouveaux membres - des sommités des lettres et des sciences - afin de souligner la valeur d'une oeuvre culturelle ou intellectuelle.

Nouveaux programmes à l'École de langues

Certificats en espagnol et en allemand

J. A. Martin



Mme Antje Bettin, directrice de l'École de langues, et M. Léon-Gérald Ferland, professeur à l'École.

L'École de langues de l'UQAM offrira, dès l'automne prochain, deux nouveaux programmes de certificat de premier cycle en espagnol et en allemand, ainsi qu'une concentration et un programme court de premier cycle en italien*.

Comme l'expliquent Mme Antje Bettin, directrice de l'École, et M. Léon-Gérald Ferland, professeur, les objectifs généraux des deux programmes de certificat consistent à favoriser l'apprentissage d'une langue en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire des étudiants. Ceux-ci pourront ainsi acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles afin de communi-

quer de façon efficace, tant à l'oral qu'à l'écrit, et de comprendre des textes et des documents (journaux, revues). On vise enfin à faciliter l'usage d'une langue seconde lors de stages, de voyages ou de séances d'études à l'étranger. Quant à la concentration et au programme court en italien, ils doivent permettre d'atteindre un niveau intermédiaire en communication orale et en compréhension de textes.

Le certificat en espagnol comportera cinq cours obligatoires, dont un de niveau débutant, les autres étant de niveaux intermédiaire et avancé. De plus, les étudiants pourront choisir quatre cours à option

dans deux des blocs suivants: communication orale et tourisme; espagnol, langue internationale des affaires; médias et sociétés; culture et histoire. Ils auront l'occasion de découvrir la culture hispanophone, notamment à travers les médias (lecture de journaux, radio, télévision, cinéma), ainsi que les problèmes sociaux, économiques et politiques de divers pays. Le programme se caractérise également par l'intégration des nouvelles technologies (cours assistés par ordinateur, multimédia, Internet, etc.) afin de créer un contexte d'apprentissage renouvelé et dynamique. Comme le souligne M. Ferland, «on aimerait que les étudiants travaillent à l'élaboration de médias semblables à ceux qui existent déjà, et même qu'ils collaborent avec les médias hispanophones au Québec». Les cours d'espagnol à l'UQAM, qui attirent de 800 à 900 étudiants, sont particulièrement populaires, de rappeler Mme Bettin et M. Ferland.

En ce qui a trait nouveau programme de certificat en allemand, dont certains cours seront dispensés en collaboration avec l'Université de Montréal, il devrait constituer un atout pour les étudiants qui désirent travailler dans les domaines des relations internationales ou de la culture, pour ne nommer que ceux-là, souligne Mme Bettin.

L'École de langues, qui à compter de septembre prochain devrait être relocalisée dans le nou-

veau pavillon J. A. de Sève, prévoit embaucher pour les années à venir cinq maîtres de langues et offre déjà plusieurs cours (portugais, brésilien, arabe, etc.) en fonction des besoins des programmes d'études et du marché du travail. «On espère éventuellement pouvoir intégrer nos certificats à des programmes de mineures en vue de mieux servir les étudiants, notamment en sciences humaines», de conclure Mme Bettin. Signalons enfin que l'École possède

maintenant un site sur Internet (http://www.unites.uqam.ca/ecole_de_langues/)

* La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat dont la structure le permet (cours à option et cours libres). Le programme court est accessible aux personnes qui satisfont aux conditions d'admission des étudiants libres. Ils comportent chacun 15 crédits.

...Secteur (suite de la page 1)

échanges avec les programmes des autres unités. En effet, les départements d'études littéraires et de communications ont des liens déjà établis avec les Secteurs des sciences humaines, des arts et de l'éducation. «Nous sommes un Secteur ouvert aux autres et il n'est pas question que l'on se referme sur nous-mêmes. La sectorisation devrait permettre de jeter des passerelles plutôt que d'édifier des châteaux-forts», de souligner Mme Riel. En outre, on envisage la création d'un Comité qui se penchera spécifiquement sur les questions d'encadrement. Enfin, l'École de langues devrait bientôt signer un protocole impliquant son rattachement au Secteur et lui garantissant son autonomie (gestion des budgets, auto-suffisance)

Les forces du Secteur

Malgré sa taille modeste, le Secteur des lettres et des communications est particulièrement dynamique, rappelle la doyenne: faible baisse des clientèles, croissance des unités, comme celle de l'École de langues, ouverture de nouveaux programmes, etc. «Nous offrons à la fois des programmes de type disciplinaire (études littéraires) et d'autres à caractère plus professionnel (communications). Ces derniers sont étroitement liés au marché du travail, tel le profil multimédia». Ainsi, des cours sur l'intégration du multimédia en salle de classe sont proposés aux futurs enseignants du primaire et du secondaire. Des activités qui seraient également susceptibles d'intéresser les professeurs à l'Université, de préciser Mme Riel.

Il existe, par ailleurs, des affinités naturelles entre les différentes unités. «Il y a à la marge des choses qui se recoupent ou se chevauchent. Par exemple, le certificat en scénarisation, qui relève du département d'études littéraires, est en lien direct avec les communications. Nous sommes habitués depuis longtemps à la cohabitation et personne ne tire de la patte».

Perspectives et priorités

Même s'il reste du travail à accomplir pour rapprocher les dif-

férents cycles d'études, il n'est pas question de restructuration majeure pour le moment. Des économies structurantes et des revenus supplémentaires sont prévus grâce, entre autres, au jumelage de certains cours, à la création du programme court d'entrée et à la formule de grands groupes, tels des cours de culture générale, très populaires auprès des étudiants. Enfin, on n'envisage pas de coupures de personnel à court ou moyen terme. Quant à la question du statut des doyens, le Secteur ne s'est pas prononcé. Mme Riel estime que les doyens, qu'ils soient cadres ou syndiqués, devront être responsables envers leur Conseil académique et envers l'administration.

Au chapitre des priorités immédiates, il y aura le choix définitif d'un nom pour le Secteur, l'adoption d'un protocole avec l'École de langues, la création d'un Comité sectoriel d'évaluation des programmes et la mise en place d'un Comité des relations intersectorielles. «Il règne déjà un esprit de Secteur, un esprit de solidarité. Nous sommes petits mais nous allons de l'avant», de conclure Mme Riel.

* Le Secteur propose que le directeur du module d'animation et de recherche culturelle, à caractère pluridépartemental, siège au Conseil académique.

** Le Conseil académique du Secteur est composé des membres suivants: la doyenne; deux directeurs de département; la directrice de l'École de langues; cinq directeurs de programme (dont deux des cycles supérieurs, deux du premier cycle et un de l'École de langues); trois professeurs (en plus des directeurs); deux chargés de cours; deux employés de soutien; trois étudiants (dont au moins un aux études de cycles supérieurs).

...Faculté (suite de la page 1)

Deux instances et une direction

La nouvelle Faculté des sciences s'est dotée de deux instances, le conseil académique et le comité exécutif, et d'une direction, celle des services académiques, afin de mieux atteindre les objectifs qui sont désormais fixés.

Le conseil académique se composera de 26 personnes** et aura, entre autres, pour tâches principales d'identifier et promouvoir les orientations stratégiques et les priorités de la faculté en ce concerne la formation, l'encadrement académique des étudiants et la recherche; de faire la promotion des sciences à l'UQAM et dans la société québécoise; d'assurer aux programmes des trois cycles les moyens de se réaliser en collaboration avec les unités concernées; enfin, il verra au développement et au rayonnement de la recherche et de la création.

Dans l'exercice de ses tâches, le conseil académique sera également appuyé d'un comité exécutif - comprenant le doyen et neuf autres personnes provenant du conseil - dont le rôle principal consistera à le soutenir

dans la gestion des affaires courantes ainsi que la préparation des assemblées.

Enfin, le tout se complétera d'une direction des services académiques, qui demeure pour l'instant à créer de toutes pièces, qui verra, pour citer quelques exemples, à l'organisation des services rendus à tous les étudiants, à la conception des échanciers de sessions, aux services de nature organisationnelle et logistique ainsi qu'aux services de coordination et de soutien aux directions de programmes, etc.

Pour le nouveau doyen, il ne fait aucun doute que sa fonction est également touchée par de telles transformations: «Désormais, j'aurai encore plus de contacts avec tous les membres de la Faculté, ce qui devrait me permettre d'avoir une vision plus large, plus globale des dossiers. Je pourrai alors mieux les préparer et, par conséquent, mieux les présenter et les défendre lorsque nécessaire.»

Une nouvelle manière ...

Enfin, pour la chargée de cours Francine St-Hilaire, la création d'une

Faculté des sciences devrait permettre une collaboration encore plus grande entre les différents corps enseignants en matière de formation des étudiants. Quant à Hélène Beaumier, elle y voit l'occasion, pour les employés de soutien, «de devenir des partenaires réels des professeurs et des chargés de cours pour l'encadrement et la formation des étudiants». Bref, tous concluent que l'établissement d'une Faculté des sciences à l'UQAM devraient leur permettre de «modifier la vie universitaire à notre manière ...»

* Rappelons que cette Faculté se compose de 4 000 étudiants, 184 professeurs, 250 chargés de cours et 80 employés de soutien.

** Ces personnes seront élues parmi les composantes suivantes: professeurs, directeurs de programmes, directeurs de centres institutionnels de recherche, chargés de cours, employés de soutien, étudiants, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À son assemblée régulière du 14 avril, le Conseil d'administration a :

- pris acte de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 1998 et des prévisions budgétaires révisées pour l'année 1997-1998;
- autorisé le financement de l'acquisition de guichets automatisés de péage pour les stationnements;
- approuvé la signature d'un bail pour l'exploitation d'un espace commercial au pavillon Président-Kennedy;
- octroyé un contrat d'aménagement pour l'installation d'un locataire de I.C.I. ENVIRONNEMENT Inc. au pavillon Président-Kennedy;
- approuvé l'implantation de nouveaux programmes et cours et de modifications à des programmes et cours existants;
- créé le Secteur des lettres et des communications et son conseil académique et nommé Mme Marquita Riel doyenne intérimaire;

- créé la Faculté des sciences et son conseil académique et nommé M. Tho-Hau Nguyen doyen intérimaire;
- nommé Mme Louise Julien directrice du module préscolaire-primaire (formation initiale);
- renouvelé les mandats de Mmes Carmen Gill et Liliane Lavertu, chargées de cours, au Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel;
- prolongé le mandat de M. Patrick C. Robert à titre de doyen intérimaire du Secteur des sciences de la gestion;
- autorisé le comblement d'un poste de professeure, professeur au département de physique et donné le mandat d'engager le processus de désignation d'une directrice, d'un directeur délégué dans ce département;
- approuvé le rapport des Comités de promotion des professeurs, professeurs pour l'année 1997-1998;
- procédé à l'engagement de quatre professeurs, professeurs réguliers;

Mmes Andrée De Serres au département des sciences administratives et Judith Dubois au département des communications, MM. Jean-Marc Fontan au département de sociologie et Claude Goyette au département de théâtre;

- renouvelé l'engagement d'un professeur invité au département des sciences juridiques;
- approuvé la participation de l'UQAM au projet de transformation du Réseau interordinateurs Scientifique Québécois (RISQ).

COMITÉ EXÉCUTIF

À son assemblée régulière du 14 avril, le Comité exécutif a :

- approuvé un échange de professeurs avec l'Université Lumière de Lyon;
- révisé la tarification des activités d'enseignement et de recherche au Centre écologique La Huardière;
- approuvé la signature d'un bail au 209, rue Ste-Catherine est, en vue d'y

installer la Clinique juridique de l'UQAM;

- adopté la politique de rémunération des cadres supérieurs pour l'année 1997-1998.

Élection à la commission des études

Mme France Aubin, étudiante au doctorat en communication, vient d'être élue à la commission des études pour représenter les étudiants des cycles supérieurs. Mme Aubin a obtenu 16 votes contre 15 pour M. Eugène Omboli, étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement, et 14 pour M. Woula Denis N'Diaye qui est inscrit à la maîtrise en informa-

tique. Le taux de participation au scrutin a été de 1,01 %. Le mandat de Mme Aubin débutera dès sa nomination officielle par le Conseil d'administration, le 26 mai prochain, et se terminera le 31 mai 2000. Rappelons qu'il y a six étudiants à la commission (cinq pour le 1er cycle et un pour les études de cycles supérieurs) et que leurs votes représentent le tiers des voix.

COMMISSION DES ÉTUDES

À son assemblée régulière du 31 mars, la commission des études a :

- nommé monsieur René-Jean Ravault directeur du programme de maîtrise en communication, pour un premier mandat prenant effet le 1er juin 1998 et se terminant le 31 mai 2001;
- nommé monsieur Serge P. Séguin directeur du programme conjoint de doctorat en éducation, pour un deuxième mandat prenant effet le 1er juin 1998 et se terminant le 31 mai 2000;
- nommé monsieur Bertrand Gervais directeur du programme de doctorat en sémiologie, pour un deuxième mandat prenant effet le 1er juin 1998 et se terminant le 31 mai 2001;
- recommandé au CA la nomination de madame Louise Julien à titre de directrice du module préscolaire-primaire (formation initiale);
- recommandé au CA la création du Secteur des lettres et communications, de son conseil académique et la désignation d'une doyenne intérimaire;
- recommandé au CA la création de la Faculté des sciences, de son conseil

académique et la désignation d'un doyen intérimaire;

- approuvé le plan de relance des études de deuxième cycle en kinanthropologie comprenant la modification de la maîtrise en kinanthropologie et la création de programmes courts de deuxième cycle en activités motrices et éducation préscolaire-primaire, en didactique de l'activité physique et de la santé, et en mesure et évaluation en ergonomie;
- approuvé le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur;
- approuvé le projet de protocole en génie linguistique;

Lors de cette assemblée, la commission des études s'est aussi prononcée sur l'avenir de la physique à l'UQAM (Résolution 98-CE-9238).

Le financement de la recherche en 1996-1997

Le rapport sur le financement de la recherche et de la création à l'Université du Québec à Montréal, pour l'année 1996-1997, sera officiellement déposé à la commission des études lors d'une réunion qui se tiendra le 5 mai prochain.

Voici un bref aperçu des principales tendances qui portent notamment sur le financement de la recherche, au cours de la dernière année:

- le financement total (externe et interne) plafonne à 26,7 millions de dollars. Ceci est la conséquence de la dernière diminution (-9 %) du fonds institutionnel de recherche (FIR). Il s'agit d'une ultime baisse car ce fonds interne, qui compose la majeure partie du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC), ne devrait plus subir en 1997-1998 de modification budgétaire;
- le financement externe se situe à 24,7 millions \$, soit une légère hausse de 1 %. Rappelons que ce financement provient de trois organismes majeurs: CRSH, CRSNG et FCAR. Pour une seconde année consécutive, les

fonds obtenus de ces organismes représentent 37 % du financement externe alors qu'il y a quatre ans, ils en formaient 45 %. Ce qui traduit l'effort de diversification des sources de subventions pour la recherche. Les sommes fournies

sont pratiquement maintenues à niveau. Dans la perspective d'une diversification des sources de financement, il est à remarquer que les organismes privés à but non lucratif (fondations offrant des programmes de recherche, Fondation de l'UQAM et organismes étrangers) ayant octroyé des subventions se retrouvent en nombre et montant croissants: ils ont participé au financement externe pour un grand total de 3,6 millions de dollars ou 14,6 %. Enfin, les contrats de recherche forment 26 % de ce type de financement.

- le nombre de demandes de subventions de recherche par les professeurs a diminué de 14 % au cours de l'année 1996-1997; cependant le taux d'obtention d'une subvention reste relativement stable, soit près de 70 %.

SOUTENANCE DE THÈSE

En éducation

Mme Sylvie Trottier
Étude des orientations axiologiques éducatives de l'école québécoise et de parents chiliens, salvadoriens et québécois francophones de souche: contribution à la compréhension de la problématique de l'adaptation scolaire de l'enfant immigré.
Direction de recherche:
M. Bernard Terrisse
Mme Christiane Gohier
Le 27 avril 1998.

Mme Nicole Gagné
Le développement des contenus du savoir métacognitif appliqués sur des habiletés intellectuelles par le jeu éducatif structuré chez l'enfant de cinq ans.

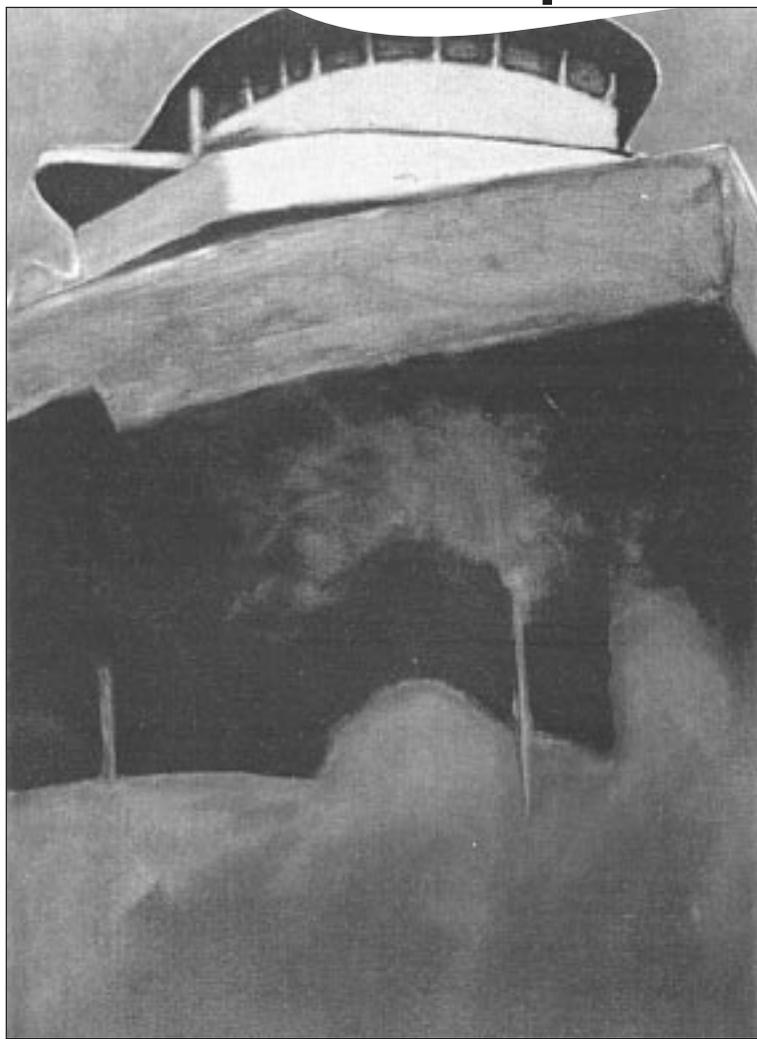
Direction de recherche:
M. Bernard Terrisse
Mme Thérèse Bouffard
Le 7 mai 1998.

D'art en art

Chantale Saintonge

Employée de l'UQAM et artiste-peintre

Mme Chantale Saintonge, aide-technique au département des sciences biologiques de l'UQAM et artiste-peintre à ses heures, s'est vue octroyer récemment par la Fondation Elizabeth Greenshields une bourse d'une valeur de 10 000 \$. Rappelons que ce prix vise à venir en aide aux artistes qui ont démontré, par leurs travaux artistiques antérieurs et leurs plans d'avenir, leur désir de faire carrière dans le domaine de l'art figuratif. Détentrice d'un certificat spécialisé en peinture et diplômée du baccalauréat en arts plastiques de l'UQAM, Mme Saintonge est l'unique lauréate du Canada parmi la douzaine d'artistes de toutes nationalités qui ont retenu l'attention de la Fondation. On notera que la location d'un atelier et la préparation d'une exposition comptent parmi les projets de l'artiste dont les oeuvres ont plus particulièrement pour thème «la lumière et l'espace maritime».



Oeuvre de Chantale Saintonge.
Série Les Monstres,
acrylique sur toile, 48 x 36.

Galerie de l'UQAM

Les finissants exposent

Du 30 avril au 9 mai, la Galerie de l'UQAM présente une exposition, intitulée *Printemps Plein temps 1998*, qui réunit des travaux des étudiants terminant leur baccalauréat en arts visuels. Organisée en collaboration avec le module d'arts visuels, l'exposition permettra d'observer les premiers éléments artistiques d'une relève en train d'émerger.

Tous sont invités au vernissage le mercredi 29 avril à 18 h. À cette occasion, seront attribués le *Prix*

d'excellence Jacques de Tonnancour, le *Prix d'excellence Irène-Sénécal*, le *Prix Hubert-Rousseau* ainsi que le *Prix du Conseil des arts textiles du Québec*, et ce en présence du vice-doyen de la Famille des arts, M. André Lamarche.

Exceptionnellement, la Galerie, située à la salle J-R120 du pavillon Judith-Jasmin, sera ouverte au public tous les jours, de 12 h à 18 h. Pour de plus amples informations, on peut composer le 987-3000-poste 8421.

Journée internationale de la danse

Chorégraphies, spectacles et musique

Le 26 avril, le département de danse de l'UQAM s'associe au Regroupement québécois de la danse pour célébrer la journée internationale de...devinez quoi? la danse. Tout le milieu sera mis à contribution afin d'offrir au public un éventail d'activités, lors des portes ouvertes qui se dérouleront au Studio de l'Agora de la danse du pavillon Latourelle, situé au 840, rue Cherrier. Au programme: de 12 h à 14 h,

présentation de productions étudiantes, spectacles chorégraphiques, musique et vidéo-danse; de 14 h à 16 h, démonstration de classe technique avec percussionniste et la chorégraphe Lucie Boissinot, improvisation avec le public et Danse Carpe Diem, performance et discussion. L'entrée est gratuite. Pour informations, on peut contacter Carole Joannette au 987-3000-4104.

Le camp scientifique UQAM

Une expérience multimédia pour les enfants

Pour une troisième année consécutive, l'UQAM invite les enfants âgés entre huit et 14 ans à venir vivre une «aventure multimédia-nature» à son camp de jour scientifique*. À partir d'un parcours écologique sur un site naturel de la ville de Montréal, chaque jeune mènera à terme une recherche scientifique sur un sujet de son choix. Par la suite, il propulsera les résultats de sa recherche dans le monde virtuel en créant un document multimédia traitant des sciences naturelles et dont le niveau est adapté à son groupe d'âge.

Huit sessions d'une semaine, du lundi au vendredi, s'étaleront du 29 juin au 21 août, au coût de 159 \$ par semaine. Les activités se déroulent de 9 h à 16 h et une halte garderie sera ouverte pour accommoder les parents de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h, moyennant des frais supplémentaires de 32 \$ par semaine ou de 10 \$ par jour plus taxes. À noter qu'un campeur peut participer à plus d'une semaine.

Ainsi, les enfants pourront en savoir plus sur l'Internet, les sciences naturelles, le multimédia, la vidéo, le traitement de l'image, du son et les logiciels spécialisés. D'autres activités sont également prévues: observation de plantes et animaux, ateliers informatiques, visionnement de films, rallye scientifique, jeux divers, etc. Les activités du camp auront lieu sur le campus de l'UQAM et sur divers sites naturels du grand Montréal.

Pour plus d'informations ou pour inscriptions, on peut composer le (514)-990-9426.

* Le Camp scientifique UQAM est géré par GESCONA Inc.



VITE LU

Prix de la francophonie à une étudiante

Anne-Karine Brodeur, étudiante en communications à l'UQAM, remportait récemment le grand prix du concours d'écriture *Parlez-moi de la francophonie*, décerné conjointement par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, l'Office francophone québécois pour la jeunesse et le Consulat de France à Québec. Mme Brodeur comptait parmi les lauréats des *Mérites 1998 en éducation* qui visent à souligner des actions et des réalisations exemplaires pour la valorisation du français et pour la promotion de la francophonie en milieu scolaire. Son texte, intitulé *Voyage en francophonie*, lui a valu un séjour «découverte de la France».

Lauréat du meilleur scénario

Lors des derniers *Rendez-vous du cinéma québécois*, Jéricho Jeudy, étudiant de troisième année au profil

cinéma (baccalauréat en communications), a été proclamé lauréat du meilleur scénario pour son court métrage @n@. Il a donc reçu la bourse *Super-Écran*, d'un montant de 10 000 \$, pour l'écriture d'un scénario de long métrage. De plus, Jéricho Jeudy a été invité à présenter son court métrage au 27^e Festival international du film étudiant à Postdam (Allemagne). Festival qui accueillera, du 28 avril au 3 mai prochains, près de 110 films provenant d'écoles cinématographiques de 25 pays différents.